Avis du Comité économique et social européen sur la «Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil portant modification du règlement (CE) n° 726/2004 en ce qui concerne la fixation du siège de l'Agence européenne des médicaments»

[COM(2017) 735 final — 2017/0328 (COD)] (2018/C 197/11)

Consultation Parlement européen, 11.12.2017

Conseil, 14.12.2017

Base juridique Articles 114, 168, paragraphe 4, point c) et 304 du traité

sur le fonctionnement de l'Union européenne

Compétence Section spécialisée «Marché unique, production et consom-

mation»

Adoption en session plénière 17.1.2018

Session plénière n° 531 Résultat du vote 167/0/0

(pour/contre/abstentions)

Ayant estimé que le contenu de la proposition est satisfaisant et n'appelle aucun commentaire de sa part, le Comité, lors de sa 531^e session plénière des 17 et 18 janvier 2018 (séance du 17 janvier 2018), a décidé à l'unanimité de rendre un avis favorable au texte proposé.

Bruxelles, le 17 janvier 2018.

Le président du Comité économique et social européen Georges DASSIS